Saint-Urbain
Sainte-Marie

CHARTE ECOLE DE LA FOI
ANNEE 2025 – 2026

Cher jeune,

Tu as choisi de rejoindre l'école de la foi et nous nous en réjouissons. Pour le bon déroulement des séances de cette année, nous t'invitons à lire attentivement cette charte et à la signer.

PONCTUALITE

Nous comptons sur ta ponctualité pour ne pas faire attendre les autres membres de ton groupe et avoir suffisamment de temps pour vivre la totalité du programme prévu pour la séance.

FIDELITE

Des adultes et des grands jeunes se mobilisent pour animer les séances de l'école de la foi. Ils font le choix de donner de leur temps pour toi. Par respect pour eux, nous te demandons d'être présent à chaque séance. Si pour une raison sérieuse, tu ne peux pas venir à une séance, nous te remercions de nous prévenir en amont par email, sms ou téléphone. Cela nous évitera de perdre du temps à essayer de contacter tes parents et de nous inquiéter.

PORTABLE

Si tu viens avec ton téléphone portable, celui-ci doit être en mode silencieux pour toute la durée de la séance et rangé dans un sac ou dans ta poche.

PARTICIPATION ET COMPORTEMENT

Pour permettre à chacun de passer un moment agréable, tu t'engages à respecter ceux qui prennent la parole et à participer un minimum au cours de la séance.

Nous te remercions pour ton engagement et te souhaitons une très belle année à l'école de la foi de La Garenne Colombes.

L'équipe de l'Ecole de la foi de La Garenne Colombes

Je m'engage à respecter cette charte :

Date Nom/Prénom et signature du jeune :